

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Juin

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 juin

La grève des cochers

M. Basly demande à interpeller le gouvernement sur la grève des cochers.

Il rejette la responsabilité de la grève sur les patrons. Il expose la situation faite aux cochers. Pendant que l'orateur parle, le bruit des conversations est général. La gauche affecte de ne pas écouter; enfin, M. Basly dépose un ordre du jour invitant le ministre à prendre immédiatement des mesures pour faire accepter aux directeurs des grandes Compagnies, le tarif commun de 20 francs.

M. Constans déclare qu'il manque de compétence pour trancher la question. Il se borne à exposer les faits déjà connus et à raconter l'entrevue qui a eu lieu dimanche, devant lui, entre les délégués des cochers et les patrons.

Il fait remarquer que la fixation d'un moyen invariable est à peu près impossible. Elle varie suivant les saisons et les événements.

M. Maillard réclame la nomination d'une commission administrative.

M. Tony Révillon propose un arbitrage.

M. Constans dit que le gouvernement n'a aucun moyen d'action. Il faut que les patrons et les cochers se fassent des concessions réciproques; de chaque côté, il y a des intérêts à prendre en considération.

Mais il ne permettra les désordres en aucun cas.

Des patrouilles de gardes municipaux circulent pour empêcher le renouvellement des scènes qui se sont produites ces jours derniers.

M. Constans dit qu'il convoquera de nouveau les patrons et les délégués des cochers. Il communiquera leur vœu à la Chambre. Il demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Tony Révillon insiste pour l'adoption de son ordre du jour, par lequel il propose un arbitrage. (L'humulte).

L'ordre du jour pur et simple demandé par le gouvernement est repoussé, après pointage, par 237 voix contre 232.

L'ordre du jour de M. Wickersheimer, dont voici les termes :

« La Chambre, prenant acte de la déclaration du gouvernement, et l'invitant à continuer ses bons offices pour arriver à une bonne solution, passe à l'ordre du jour. »

est adopté par 297 voix contre 234.

INFORMATIONS

La date des élections

Paris, 16 juin, soir.

Le XIX^e Siècle croit savoir que le conseil des ministres s'est occupé hier de la date des prochaines élections générales, et qu'il s'est arrêté en principe à la date du 22 septembre pour le premier tour de scrutin.

Elections Sénatoriales

PUY-DE-DÔME

MM. Leguay, républicain..... 603 voix (élu).
Gaillard, rép..... 537

NIEVRE

MM. de Savigny, cons..... 382 voix (élu).
Hérissou, radical..... 301

Le Grand Prix de Paris

1^{er} Vasistas, à M. Delamarre (Rolle); 2^e Pourtant, à M. Michel (Ephrussi); 3^e Aérolythe, à M. Lupin; 4^e Minthe, à M. Vynier (cheval anglais).

La victoire de Vasistas porte à quatorze le nombre des succès des écuries françaises.

Les boulangistes

Le général Boulanger et MM. Laguerre, Naquet, Déroulède, Laisant, sont élus conseillers municipaux à Ivry-sur-Seine, avec 300 voix de majorité sur la liste de coalition républicaine.

Les boulangistes à Lisieux

Le commissaire de police a dressé procès-verbal contre le propriétaire de l'hôtel de France, pour avoir mis à la disposition des boulangistes la salle destinée à une réunion privée payante. Au moment où les députés entrent dans la salle, éclatent les cris répétés de : *Vive Boulanger ! Vive Laguerre !*

M. Laisant, président, proteste énergiquement contre l'interdiction de la réunion publique, basée sur le non accomplissement des formalités.

L'Incident d'Angoulême

Paris, 16 juin, soir.

On lit dans la Presse :

« MM. Laguerre, Laisant et Déroulède ont reçu hier soir, leurs assignations à comparaître, jeudi 20 juin, à midi, devant le tribunal correctionnel d'Angoulême. M. Laguerre est inculpé de menaces à des fonctionnaires; MM. Laisant et Déroulède sont inculpés d'outrages et de rébellion à un agent. De plus, M. Laguerre est assigné comme témoin, à la requête du parquet, dans l'affaire particulière à MM. Laisant et Déroulède. »

Rentrée de M. Ferry

M. Ferry est rentré à Paris; il présidera le banquet de l'Association nationale républicaine.

Banquet à Londres

On lit dans le *Gaulois* que le général Boulanger présidera, le 14 juillet, le banquet de la Colonie Française à Londres.

Perse

Le Shah de Perse est arrivé, dans la soirée de dimanche, à Amsterdam, où il a été reçu solennellement par les autorités civiles et militaires.

SUISSE et ALLEMAGNE

Berne, 14 juin.

On assure que les ministres d'Autriche et de Russie, ont eu, jeudi, une conversation avec M. Droz, directeur du département des affaires étrangères, au cours de laquelle ils ont demandé au nom de leurs gouvernements, l'adoption de mesures plus rigoureuses contre les anarchistes et les socialistes étrangers habitant la Suisse. Le ministre d'Italie n'a présenté aucune observation jusqu'à présent.

On assure que cette démarche de la diplomatie austro-hongroise et russe est la préface d'une action combinée des trois empires, auxquels se joindrait l'Italie pour la répression de la propagande socialiste dans toute l'Europe. Puis on s'adresserait au gouvernement français pour obtenir l'interdiction des congrès socialistes internationaux qui doivent avoir lieu prochainement à Paris, et que l'Allemagne veut empêcher à tout prix.

Le traité d'extradition entre la Suisse et l'Autriche-Hongrie devant être discuté au mois de décembre par les chambres fédérales, le conseil fédéral pourra avancer le moment de cette discussion qui se rattache directement à la question du moment.

Bulletin Scientifique

RAJEUNISSEMENT

Nous extrayons du *Petit Parisien* l'intéressant article qu'on va lire :

Quelle nouvelle nous est apportée tout-à-coup ! On aurait trouvé l'art de ne pas vieillir, — ou, du moins, de ne pas vieillir trop vite ! La chose serait certaine, prouvée, démontrée !...

Vraiment, n'a-t-on pas eu raison de dire et de répéter que nous vivions en un temps où toutes les découvertes étaient possibles, où il fallait s'attendre à l'accomplissement des choses les plus étranges, où l'on devait ne plus s'étonner de rien ?

C'est M. Brown-Sequard qui aurait trouvé le secret du rajeunissement.

M. Brown-Sequard est un de nos savants les plus éminents, l'un des maîtres les plus écoutés de l'Académie de médecine, l'un des membres les

plus vénérés de l'Institut, élève et successeur de l'illustre Claude Bernard.

C'est à la dernière séance de la *Société de Biologie* qu'il a fait part de sa découverte relative au rajeunissement.

« Messieurs, a-t-il dit d'une voix ferme et lente, je crois désormais que la question du rajeunissement de l'existence peut être étudiée et résolue à l'aide des données actuelles de la science. »

Surprise de l'auditoire. On se regarde. Est-ce que M. Brown-Sequard parle sérieusement ?

Mais le savant continue, racontant avec de longs détails les expériences auxquelles il s'est livré et les observations qu'il a enregistrées sur lui-même.

M. Brown-Sequard avait remarqué depuis longtemps que la transfusion du sang était incapable de redonner à un organisme affaibli les forces qu'il avait perdues : l'opération nécessaire pour introduire un sang nouveau dans les veines d'un malade, la difficulté de trouver un transfuseur convenable, les décompositions rapides qui se produisaient dans les différents éléments du liquide détournaient les médecins de cette voie.

D'ailleurs, le sang n'est en somme qu'un merveilleux moyen de transport pour les éléments nouveaux qui arrivent et pour les cellules anciennes qui s'en vont : c'est lui qui distribue l'oxygène, c'est-à-dire la vie, aux organes; mais ce sont ces derniers qui sont les dépositaires et les transformateurs de forces.

On pouvait donc se demander si, en injectant à un homme âgé ou affaibli les cellules vivantes d'un être jeune et vigoureux, cet homme ne vibrerait pas à l'unisson de ce « nouveau » qui pénétrerait dans son intimité, chassant les résidus d'une nutrition pervertie et réadaptant l'économie à l'utilisation de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, facteurs principaux de la vie.

Le 15 mai dernier, jugeant sa méthode suffisamment concluante, mais cependant ne voulant pas exposer un homme aux conséquences peut-être mortelles qu'entraînerait une erreur, il s'est choisi lui-même comme premier sujet de son expérience.

Il faut que l'on sache que M. Brown-Sequard est âgé de 72 ans; ajoutons qu'il était fatigué depuis longtemps, qu'il était très courbé, qu'il ne pouvait prendre qu'une part peu active aux travaux des Assemblées scientifiques dont il fait partie.

Or, ses auditeurs de la Société de Biologie remarquèrent parfaitement que le savant professeur semblait avoir repris des forces et qu'il parlait sans paraître éprouver la moindre fatigue.

Il disait donc vrai : l'expérience qu'il avait tentée sur lui avait réussi !

Parfaitement.

M. Brown-Sequard a pris des parcelles de certains organes spéciaux sur des animaux vivants, sur des petits cochons d'Inde, — par exemple des cobayes — ou sur des chiens « très

Puis se frottant les mains :

— Il paraît que la chose intéresse tout le monde...

Puis encore, comme les deux gardes se regardaient sans avoir l'air de comprendre...

— Dans tous les cas, M. de la Reynie est fort honnête, et je serai flatté de pratiquer sa connaissance, comme lui-même sans doute ne sera pas fâché de faire celle d'un jeune savant de mon mérite.

On déboucha sur le quai.

Dans une maison qui en formait l'angle, une bourgeoise mûre, sinon blette, se penchait à la fenêtre d'un étage supérieur pour voir défiler le prisonnier et son cortège.

— Les belles n'ont des yeux que pour moi, pensa le Gascon avec un orgueilleux sourire.

Il tendit le jarret, arrondit le bras et envoya un baiser à la commère.

Celle-ci protesta effarouchée :

— Ces scélérats ont toute honte bue !

Et elle se rejeta en arrière, partagée entre le plaisir que lui causait l'hommage rendu à ses charmes avancés et la crainte de sembler connaître un « scélérat » que la prévôté emmenait.

Par malheur, elle crut devoir accompagner sa retraite d'un grand geste d'indignation. Ce geste heurta un pot de basilic qui reposait sur l'appui de la fenêtre. Le pot tomba avec fracas et faillit, dans sa chute, écraser l'un des archers.

— On me jette des fleurs à présent, murmura Petit-Renaud au comble de l'ivresse. Ces dames de Paris se connaissent en beaux hommes ?

(A suivre.)

55 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

XV

Deux autres restèrent en sentinelle sur l'escalier.

Le Gascon salua l'exempt de son plus gracieux sourire.

— Monsieur, lui dit-il, je devine ce que vous amène... Il est vrai que je ne vous attendais pas si tôt... Le temps de défrayer mes dentelles et mes rubans, et me voici prêt à vous suivre.

— Un instant ! fit le policier brusquement. Procédez par ordre. Vous êtes bien la personne qui habite cette chambre depuis trois jours ?

— Oui, mon très cher monsieur, pour vous être agréable.

— Vous êtes arrivé à Paris dimanche soir ?

— Dimanche au soir, certainement.

— De la province ?

— De la province.

— Et vous êtes sorti dans la journée de lundi ?

— Dans la journée de lundi, en effet.

L'exempt appuya :

— J'entends vous êtes sorti de la ville ?

— De la ville ?... Moi ?... Pas du tout... Vous vous trompez...

L'homme de police fronça le sourcil :

— C'est-à-dire que c'est vous qui essayez de nous tromper... Mais c'est peine perdue, mon gaillard. Le rapport de nos agents est précis, sans réplique, et M. de la Reynie s'occupe de vous depuis ce moment...

— Ah ! répéta le Gascon un peu surpris, M. de la Reynie s'occupe de moi ?... Il est bien bon... Quand je le verrai, je me ferai l'honneur de le remercier...

L'autre l'examina avec attention :

— C'est singulier, murmura-t-il, on nous avait assuré qu'il était grand, bien découplé, d'une force peu commune...

Petit-Renaud commença à rouler des yeux de sagamore :

— Oh ! oh ! grogna-t-il, je sais bien que je ne suis ni un Antinoüs ni un Adamastor... Mais ce n'est pas un motif non plus pour me prendre pour un pygmée, un avorton, un mirmidon... Ventredieu ! lorsque j'ai ma bonne lame au poing celui-là qui se moquerait de l'exiguïté de ma personne courrait grand risque de ne pas retrouver l'occasion de s'en moquer une deuxième fois...

— Oh ! reparti l'exempt, nous ne l'ignorons pas : vous êtes un raffiné d'honneur, un foudre de guerre, un mangeur d'hommes; vous ne l'avez que trop prouvé...

L'homunculus se regorgea, enchanté...

— C'est cela. Vous avez dit le mot. Avis à ceux qui auraient envie de me tourner en ridicule. Ce n'est pas seulement dans le conte de fée que le

Petit-Poucet met l'ogre à la raison.

Ensuite, ayant donné un tour de crânerie à la plume de son chapeau :

— Maintenant, quand vous voudrez, mon garçon... Je suis à vos ordres... Partons... Il serait malséant de faire attendre le roi...

On descendit.

Les deux archers qui vallaient à la porte, ainsi que ceux de l'escalier, se joignirent à leurs camarades. Tous les six entourèrent le Gascon, pendant que l'exempt criait aux badauds qui encombraient les abords du cabaret :

— Hô ! les manants, faites place !

Petit-Renaud faisait la roue.

— Vivadieux ! murmura-t-il avec des chatouillements de plaisir, Sa Majesté me donne une escorte d'honneur... Attention délicate à laquelle je suis sensible. Décidément ce-lui-là est un grand prince, qui sait apprécier à leur juste valeur les hommes destinés à illustrer son règne.

La petite troupe se mit en marche. Quand elle quitta la rue Saint-Antoine pour tourner sur la place de Grève :

— Ah ça ! où me conduit-on, s'informa le Gascon intrigué. Ce n'est donc pas à Saint-Germain ?

L'un des archers répondit :

— Vous n'irez à Saint-Germain que plus tard.

Un autre ajouta :

— M. de la Reynie tient à vous interroger auparavant.

— Sur mon invention ? C'est bizarre. Je croyais que M. de la Reynie n'était pas un homme de guerre...

Jeunes » autant que possible (car la jeunesse est une qualité à peu près indispensable dans sa méthode); il a trituré, dans un mortier, ces parcelles encore palpitantes; il a étendu le tout d'eau distillée, puis il a filtré; il a ensuite purifié et clarifié le liquide ainsi obtenu et il l'a injecté sous sa peau avec une seringue, à la façon de la morphine et à la dose d'un centimètre cube par injection.

Rien de plus.
Or, à partir du lendemain du jour où il s'était fait deux injections, M. Brown Sequard s'est senti tout transformé.

« Jusqu'alors, — dit le journal à qui nous empruntons ces intéressants détails, — une demi-heure de travail debout, dans son laboratoire, l'épuisait; et le voici qui, toujours debout, étudie pendant plus de trois heures sans éprouver la moindre fatigue et sans prendre le plus léger repos.

» Soudain, son appétit est plus grand, son sommeil est plus réparateur et plus calme; son estomac a repris toutes ses fonctions, son travail intellectuel est devenu d'une facilité remarquable et d'une lucidité parfaite, sa force dynamométrique s'est accrue de 7 kilos.

» Nous ne pouvons mentionner, faute de place, d'autres particularités tout à fait intéressantes: on en trouvera le détail dans les comptes-rendus de la Société de Biologie, ainsi que la dénomination scientifique de ces organes spéciaux des cobayes et des chiens qui sont broyés pour la formation du liquide de rajouissement.

Un journaliste qui assistait à la séance, écrit: « Peu à peu, tandis que le geste s'anime, la parole du vénéré savant devient plus ferme et plus nette, son visage ridé reprend toute son énergie longtemps disparue, et sous d'épais sourcils blancs son regard profond retrouve les éclats vigoureux des années d'autrefois. »

L'auditoire pouvait-il faire autrement que d'être vaincu?

En terminant, M. Brown-Séguard a déclaré que les effets ressentis par ces injections équivalaient à un rajouissement de dix années.

Un tonnerre d'applaudissements a couvert ses paroles.

Courrier de l'Exposition

Pas de concentration

Il serait question, dit le *Télégraphe*, d'établir une sorte de point central, et l'attention s'est fixée sur le dôme qui sert d'entrée monumentale. Là, en effet, tout le monde passe, tout le monde s'émervaille, tout le monde, en levant la tête, admire la vaste nef, la fresque étincelante qui se déroule en cercle: voilà pour l'intérieur; Mais le spectacle n'est pas moins féérique si l'on monte au balcon extérieur. On a, de là, une vue d'ensemble sur le parc, sur les fontaines, sur la Tour Eiffel.

J'ai entendu une brave dame de province qui s'écriait tout haut, devant ce panorama: « On dirait qu'on rêve! »

Ce qu'on propose, c'est d'établir, au premier étage du dôme central, un grand orchestre qui attirerait, à des heures spéciales, la foule ave de bonne musique.

Ce point deviendrait pour ainsi dire le cœur de l'Exposition.

Mais, d'autre part, n'y aurait-il pas inconvénient à concentrer trop de monde sur un seul point? L'encombrement serait effrayant, surtout les dimanches. N'est-il pas préférable de créer, au contraire, différents centres pour éviter l'agglomération des masses et des bousculades qui pourraient s'ensuivre?

Beaucoup d'attractions, des attractions dans tous les coins, voilà ce qu'on doit trouver. Il faut que le visiteur puisse s'arrêter indifféremment partout et être émerveillé partout.

L'exposition d'agriculture

Après avoir visité les expositions du Brésil, de la Suède, la taillerie de diamants hollandaise, le Président de la République s'est rendu à l'Exposition d'agriculture (section des machines et instruments agricoles).

Il a été reçu par MM. Faye, ministre de l'agriculture, et Ribière, chef de cabinet, Foucher de Careil, Tisserand, Rissler, etc.

M. Faye a exposé au Président de la République le mouvement progressif du matériel agricole de 1789 à 1888:

Charrues. — Il y avait en 1789 940,000 charrues en bois; en 1862: 2,500,000 charrues perfectionnées; en 1888, plus de 3,000,000.

Machines à battre. — En 1852, il y avait 60,000 machines à battre; en 1861, 100,000; en 1888, 215,000.

Faucheuses et moissonneuses. — En 1852, néant; en 1862, nombre infime; en 1882, 36,000.

Chiffres d'importations. — En 1879, 7,073,000 francs contre exportation 1,933,791 fr.; en 1888, importations 2,300,000 fr. contre exportations plus de 2,000,000.

Notre excédent d'importations sur les exportations était en 1879 de 5,140,000 fr. Il n'est plus en 1888 que de 328,000 fr.

La terre au millionième

Cette énorme sphère est formée d'une ossature en fer comprenant une série de méridiens réunis à un noyau central. Celui-ci est porté par un pivot reposant lui-même sur un pylône qui est aussi en fer. Les méridiens sont munis d'une garniture en bois sur laquelle on a fixé les panneaux composant la surface du globe. Ceux-ci sont en feuilles de carton fabriquées à la main, enduites d'un plâtre spécialement durci.

Le bâtiment du Globe formant coupole, est éclairé par le dessus et par les grandes verrières des parois. Le visiteur entre, soit par un escalier, soit par un ascenseur et arrive ainsi à l'étage supérieur du bâtiment sur une terrasse

et une passerelle d'où il peut inspecter la partie polaire et les régions de l'hémisphère Nord. Il descend ensuite par un chemin en spirale qui lui permet de voir successivement toutes les régions du globe jusqu'au pôle Sud.

Le tracé du chemin de fer transcaspien, qui indique l'œuvre considérable accomplie par le lieutenant-général Arsenkoff, a tout particulièrement éveillé la curiosité des spectateurs.

Le pavillon du globe terrestre au millionième sera ouvert de neuf heures du matin à six heures du soir. Le prix d'entrée est fixé à un franc par personne; les visites de groupes, d'associations ouvrières, d'écoles, donneront lieu à des entrées à prix réduit ou gratuites.

Les Fêtes de l'Exposition

Le palais de l'Industrie va être splendidement décoré pour une série de fêtes qui y seront données pendant la durée de l'Exposition. L'intérieur de cet édifice sera prêt pour le 10 du mois de juillet, en vue du bal qui inaugurera cette série. Ce bal aura un lendemain, auquel seront invités, avec leurs familles, les ouvriers de Paris ainsi que tous les ouvriers français et étrangers qui ont travaillé à l'Exposition.

Voici, d'ailleurs, le programme des fêtes qui seront données à l'occasion de l'Exposition universelle: jeudi 20 juin, fête de nuit au parc Monceau; dimanche, 23 juin, fête de la ligue de l'Education physique; jeudi 4 juillet, inauguration de la statue de la Liberté au pont Greffelle; mercredi 10 juillet, bal donné au palais de l'Industrie par les exposants au gouvernement et à la municipalité de Paris; vendredi 12 juillet, fête au Palais-Royal; samedi 13 juillet, bal donné au palais de l'Industrie, aux ouvriers de l'Exposition et aux syndicats ouvriers.

Dimanche 14 juillet: Fête nationale; mardi 16 juillet, fête du travail à l'Hôtel de Ville; samedi 20 juillet, réception du shah de Perse; samedi 27 juillet, banquet donné par les exposants français aux commissaires étrangers.

Dimanche 4 août, grand festival de musiques militaires au palais de l'Industrie; jeudi 5 septembre, représentations de l'ode triomphale, par Mlle A. Holmes: 1° par invitation; 2° pour les enfants des écoles; 3° gratuite; 4° payante; samedi 21 septembre, inauguration du monument du triomphe de la République, place de la Nation.

Dimanche 22 septembre, grand festival de musiques municipales d'harmonie au palais de l'Industrie; lundi 30 septembre, distribution des récompenses.

Une naissance à l'Esplanade

Le campement kabyle vient de s'augmenter d'une personne, une petite fille, née dans la journée de vendredi.

La mère, une belle femme de dix-huit ans, est mariée à un indigène répondant au nom de Bachir.

Elle a passé les derniers jours de sa grossesse étendue sur une natte. M. Berger avait donné des ordres pour améliorer autant que possible le pauvre logis. Le mari avait accepté, après bien des difficultés, pour sa femme, l'aide d'une sage-femme, Mme Gangloff, de la Maternité de Paris.

L'enfant a été déclaré sous les noms de Parisien ben Bachir.

Détail bizarre: le père est très inquiet sur l'accueil que recevra l'enfant dans sa tribu, qui est très fanatique et qui, paraît-il, acceptera difficilement que cette naissance ait eu lieu chez les roumis.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

INAUGURATION

De la ligne de SOUILLAC à St-DENIS

Souillac, 15 juin, soir.

Malgré l'inclémence du temps, Souillac a pris un véritable air de fête. Toute la population se rend en masse à la gare. La salle d'attente est décorée avec un goût vraiment exquis.

A dix heures, le train ministériel arrive en gare, la fanfare, l'Avenir de St-Martin, fait entendre la *Marseillaise*. Une foule, qui peut être évaluée à trois mille personnes, crie: Vive la République! Vive M. Yves Guyot!

M. le ministre descend de wagon, accompagné de sa suite et de MM. les sénateurs du Lot, des préfets du Lot, de la Corrèze, de la Dordogne et de l'Aveyron, et de MM. les sous-préfets de Figeac et de Gourdon. Il entre ensuite dans la salle d'attente. M. Olive, maire de Souillac, lui souhaite la bienvenue dans les termes suivants:

« Monsieur le ministre,

» C'est avec une joie vive que le maire de Souillac a l'insigne honneur de souhaiter la bienvenue à un membre profondément respecté du gouvernement de la République.

» Notre cité est fière que M. le ministre des travaux publics ait accepté d'être son hôte pendant quelques trop courts instants. Elle lui est profondément reconnaissante de vouloir bien présider l'inauguration d'un chemin de fer longtemps et ardemment désiré par elle, de cette voie qu'elle doit à la République, à l'amour que Gambetta, notre grand citoyen, portait à sa province natale, à l'affection que porte à nous-mêmes votre honoré confrère, M. de Freycinet, qui fait rayonner sur nous un peu de l'éclat de sa renommée en s'intitulant: « enfant de Souillac ». A dater d'aujourd'hui, un troisième nom

sera inscrit dans nos mémoires et dans nos cœurs.

» Notre population vous attend; elle est anxieuse de vous voir et de vous assurer de son inébranlable attachement au gouvernement de la République. »

M. le ministre répond:

« Monsieur le maire,

» Je vous remercie au nom du gouvernement de la République, des paroles bienveillantes que vous venez de m'adresser, ainsi que de l'accueil sympathique que votre population a réservé à l'un de ses membres les plus dévoués.

» Je vous remercie de la gracieuse invitation que vous nous avez faite de venir présider à l'inauguration de votre voie ferrée. Cette ligne prouve que le gouvernement de la République, quoi qu'en disent certaines gens, est un gouvernement de travail et de progrès.

» Au temps des régimes si chers à nos adversaires, y avait-il autant de chemins de fer, autant de ports, autant d'œuvres d'art si merveilleuses et si grandioses, que le monde entier est en admiration devant notre intrépidité et notre génie. Sans parler de la tour Eiffel, notre Exposition universelle est, dans toutes ses parties, une manifestation énergique de notre activité et de notre esprit d'initiative.

» Le gouvernement de la République a encouragé les travaux et le progrès. Malgré les agitations qui se sont produites dans ces derniers mois, nous ne craignons rien, armés que nous sommes de la légalité dont nous userons jusque dans ses dernières limites. Nous saurons nous faire respecter! » Cris répétés de: Vive la République!

On se rend à la mairie, distante de quatre kilomètres environ de la gare, et sur tout le parcours M. Yves Guyot est acclamé par la population.

Les présentations

Au nombre des municipalités présentées à M. le Ministre, nous remarquons celle de Cahors. M. le Maire de Cahors a pris la parole en ces termes:

Monsieur le Ministre,

Le maire de Cahors et MM. les députés du Conseil municipal ont l'honneur de vous présenter l'hommage de leur profond respect.

Plus heureuse que nous, la ville de Souillac a l'insigne honneur de recevoir aujourd'hui votre visite et je ne crains pas d'être démenti, cet honneur excite en nous une légitime envie.

Nous osons espérer, Monsieur le Ministre, qu'un jour viendra où vous accorderez la même faveur à la patrie de Gambetta et, nous nous en portons tous ici les garants, vous trouverez dans la cité cadurcienne et parmi notre brave population du Quercy, avec un accueil profondément sympathique pour votre personne, un dévouement non moins absolu aux institutions républicaines que la France s'est donnée.

M. Yves Guyot a répondu qu'il saisirait la première occasion pour répondre à la gracieuse invitation de M. le Maire de Cahors.

M. le curé de Souillac et ses deux vicaires ont été à leur tour reçus par M. le Ministre. M. le curé s'est exprimé ainsi.

Monsieur le ministre,

Le clergé de Souillac vous offre ses respectueux hommages.

Il vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre visite l'intelligente et laborieuse population de cette ville.

Et vous assure de son dévouement le plus sincère aux intérêts, toujours inséparables dans le cœur du prêtre, de la religion et de la Patrie.

M. le Ministre a répondu quelques mots aimables à cette patriotique allocution.

Le banquet

Le banquet a eu lieu dans le préau de l'école, magnifiquement orné pour la circonstance.

M. Yves Guyot occupait la place de la présidence à la table d'honneur.

A sa droite: M. Labrousse, député de la Corrèze; M. le président du tribunal de Gourdon; M. Faurie, conseiller général de Souillac; M. Pihier, ingénieur en chef; M. le maire de Gourdon; M. Deloche, ingénieur en chef.

A sa gauche: M. Olive, maire de Souillac; M. de Verninac, sénateur du Lot; le général Verrier; M. Doiol, inspecteur général; M. le Préfet de l'Aveyron; M. Paul Sebillot, chef de cabinet du Ministre.

En face le Ministre, se trouvait M. le Préfet du Lot, ayant à sa droite: M. Béral, sénateur; M. Gay, directeur des chemins de fer au ministère; M. de Loigne, inspecteur général; M. Dronin, préfet de la Corrèze; M. Costes, maire de Cahors; M. Many, procureur de la République à Cahors.

A sa gauche: M. Bruguille, député de la Corrèze; M. Heurteau, directeur de la Compagnie d'Orléans; M. Duclos, sous-préfet de Gourdon; M. Coiffard, procureur de la République à Gourdon.

Nous remarquons encore: MM. Talou et Lachèze, conseillers généraux; M. le Préfet de la Dordogne; M. Bernardin, secrétaire général du Lot; MM. les sous-préfets

de Figeac, de Villefranche (Aveyron); un grand nombre d'ingénieurs des ponts et chaussées et de la Compagnie d'Orléans; M. l'Ingénieur en chef du Lot; M. Raymond Vicart, chef de cabinet du préfet du Lot; M. Bordas, sous-chef de cabinet du Ministre; M. Baffet, directeur des postes; les représentants de la Presse départementale et parisienne.

Les toasts

Le premier toast est porté par M. Arnaud, préfet du Lot. Il boit au Président de la République; au succès définitif des idées de progrès exprimées par M. Carnot dans son discours du 5 mai.

M. Olive, maire de Souillac, porte un toast à M. Yves Guyot, à M. de Freycinet, à M. le Directeur de la Compagnie d'Orléans, aux entrepreneurs, aux ouvriers. Il affirme les sentiments républicains de la cité souillagaise.

M. de Verninac, sénateur du Lot, se lève à son tour:

Vous m'avez rendu, dit-il, la tâche bien difficile, mon cher Olive, car de même que votre hospitalité n'a rien laissé à désirer, votre toast ne laisse rien à dire.

Vous êtes venu ici, M. le Ministre, pour réparer une injustice. L'Empire avait constamment tenu le Lot à l'écart dans la distribution des lignes de chemin de fer. C'est à la République que le Lot doit sa part de soleil, c'est à la République qu'il doit ce tronçon qui n'est qu'un commencement, le commencement de la grande ligne qui mettra en communication le Nord et le Sud du département, la Montagne, qui a toujours marché à l'avant-garde du parti républicain, et la Plaine peut-être un peu trop calme.

M. de Verninac boit à l'armée et à son ministre civil M. de Freycinet, enfant de Souillac.

M. Béral prend ensuite la parole et dans un magnifique éloge, il fait revivre la grande figure de Gambetta, dont il est indispensable plus que jamais, de suivre la politique républicaine, sans épithète.

Tous ces toasts sont chaleureusement applaudis.

M. le Ministre se lève et l'attention redouble. M. Yves Guyot rappelle que le Lot, trop longtemps oublié, doit à la République ses chemins de fer. Il promet de mettre tous ses efforts au prompt achèvement de la grande ligne de Cahors à Brive.

La République a travaillé dans tous les ordres d'idées. Elle a donné la liberté de réunion, la liberté de la presse, dont on a abusé, mais sur laquelle nous ne reviendrons pas, elle a accompli cette grande œuvre sociale, l'instruction primaire.

Le Ministre termine en proposant de boire au maire de Souillac, à la ville de Souillac, au succès des républicains aux élections futures.

M. Yves Guyot a quitté Souillac à deux heures et demie. Le train ministériel s'est arrêté sur le viaduc de Bramfond, long de huit cents mètres sur une hauteur de quarante-cinq mètres au-dessus de la vallée.

Aux gares du col du Pigeon, de Martel et de Saint-Denis-les-Martel, où le train s'est arrêté de nouveau, le ministre des travaux publics a été l'objet d'ovations chaleureuses.

A Saint-Denis, M. Yves Guyot a remis les palmes d'officier d'académie à M. Chaumeton, entrepreneur.

M. Yves Guyot est parti le soir même pour Paris.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

| De Cazoullès à Saint-Denis | | | | | |
|----------------------------|---------|----------|----------|---------|---------|
| | Matin. | Soir. | Matin. | Soir. | |
| Cazoullès | 7 h. 33 | 1 h. 12 | 12 h. 45 | » | 9 h. 33 |
| Souillac | 7 h. 50 | 1 h. 54 | 1 h. 1 | 5 h. 5 | 9 h. 41 |
| Le Pigeon | 8 h. 5 | 2 h. 28 | 1 h. 15 | 5 h. 21 | » |
| Martel | 8 h. 25 | 2 h. 55 | 1 h. 26 | 5 h. 34 | » |
| St-Denis | 8 h. 38 | 3 h. 11 | 1 h. 39 | 5 h. 48 | » |
| De Saint-Denis à Cazoullès | | | | | |
| | Matin. | Soir. | Matin. | Soir. | |
| St-Denis | 6 h. 10 | 12 h. 16 | 11 h. 20 | » | 7 h. 30 |
| Martel | 6 h. 30 | 12 h. 36 | 12 h. 3 | » | 7 h. 53 |
| Le Pigeon | 6 h. 42 | 12 h. 48 | 12 h. 29 | » | 8 h. 6 |
| Souillac | 6 h. 54 | 1 h. 12 | 2 h. 10 | 5 h. 30 | 8 h. 17 |
| Cazoullès | » | 1 h. 25 | 2 h. 30 | 5 h. 39 | » |

Professorat

M. Aillet, directeur de l'école primaire supérieure de Luzech, a obtenu le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

Examens

Les examens pour les certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges commenceront, cette année, le 29 juillet.

Les demandes d'inscription, rédigées sur papier timbré et accompagnées des actes de naissance des candidats, doivent, pour être admises, parvenir à la direction des beaux-arts avant le 10 juillet (terme de rigueur).

Tabacs

M. Roques, sous-inspecteur des tabacs à Cahors, est nommé entreposeur au magasin des tabacs de Cahors, en remplacement de M. Gérard. M. Jacques, contrôleur principal des tabacs à Tonneins, est nommé sous-inspecteur à Cahors, en remplacement de M. Roques. Ces mouvements s'effectueront le 1^{er} août prochain. L'administration ne pouvait faire de meilleurs choix.

Appel des réservistes

Classes de 1880 et 1882. — Sont appelés par voie d'affiches et en une seule série, du 28 août au 21 septembre 1889, les réservistes exercés des régiments d'infanterie de ligne, zouaves et tirailleurs, chasseurs à pied, médecins auxiliaires, sapeurs-pompiers, génie, artillerie de forteresse, ouvriers militaires de chemins de fer (voir les affiches placardées dans les mairies). Sont seuls considérés comme exercés, les réservistes ayant passé 9 ou 10 mois sous les drapeaux. Sont appelés en une seule série, du 7 au 31 octobre, les réservistes non exercés de la ligne et des chasseurs à pied.

Du 2 au 11 septembre, les réservistes de la gendarmerie. Sont appelés en deux séries : 1^{re} série, du 30 septembre au 24 octobre, les réservistes (classe 1880) des régiments d'artillerie, des pontonniers, des sapeurs du génie et les médecins affectés à ces régiments. 2^e série, du 28 octobre au 21 novembre, les réservistes (classe 1882) des régiments d'artillerie, pontonniers, sapeurs du génie et médecins de ces régiments. Les réservistes ouvriers d'artillerie, artificiers, du train, du recrutement, commis et ouvriers d'administration, infirmiers, pharmaciens, télégraphistes, greffiers des tribunaux militaires, tailleurs et cordonniers seront convoqués par ordre individuel pendant le cours de l'année.

Kiosque du cours Fénelon

La musique du 7^e de ligne s'est fait entendre jeudi dernier pour la première fois de cette année, de 8 à 9 h. 1/2 du soir, dans le kiosque du cours Fénelon qui vient d'être terminé. Comme d'habitude, les divers morceaux du programme ont été bien joués. A cette occasion nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que nos édiles ont été bien inspirés lorsqu'ils ont décidé l'érection du monument dont il s'agit. Ils ont bien mérité de la cité, nous les en remercions et félicitons en même temps l'architecte M. Sirven qui a si bien réalisé leur pensée. Le kiosque est élégant, gracieux, on pourrait presque dire coquet, mais surtout admirablement approprié à sa destination comme acoustique. Ce monument bien disposé pour recevoir des musiciens sera la cause que la plus belle promenade de Cahors, le cours Fénelon, sera peut-être à l'avenir un peu plus fréquentée.

Nous nous associons complètement aux éloges adressés par la *Dépêche* à M. Sirven.

Concours musical à Toulouse

A l'occasion des fêtes qui seront données à Toulouse du 14 au 21 juillet prochain, la municipalité de cette ville organise, pour le samedi 20 juillet 1889, un grand concours-festival d'orchestres, harmonies et fanfares, auquel pourront prendre part les Sociétés des départements de la Haute-Garonne, Ariège, Aude, Hérault, Tarn-et-Garonne, Gers, Gironde, Hautes-Pyrénées, Lot et Lot-et-Garonne.

Ce concours comprendra un concours d'exécution, et un concours d'honneur. Les prix consisteront en couronnes, palmes et médailles de différents modules. Des primes en espèces seront attribuées aux trois catégories du concours d'honneur. Le règlement est sous presse et sera envoyé à bref délai aux Sociétés.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Les épreuves écrites du concours de l'agrégation des lycées pour l'ordre de la philosophie, des lettres, de l'histoire et de la géographie, de la grammaire, des langues vivantes, des sciences mathématiques, des sciences physiques, des sciences naturelles, de l'enseignement secondaire spécial (section littéraire et économique et section des sciences), et les épreuves écrites des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des classes élémentaires et du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire spécial (ordre des lettres et ordre des sciences), commenceront le lundi 8 juillet prochain, au chef-lieu de chaque académie.

Un récalcitrant

Procès-verbal a été dressé, en conformité de l'article 10 de la loi du 21 juillet 1881, contre le sieur Pierre D..., qui a refusé d'abattre son chien soupçonné d'avoir été mordu par un chien hydrophobe.

Les oranges

La saison des oranges cessait jusqu'ici au mois de juin. Désormais, elle durera toute l'année. La culture de l'orange a pris, en effet, en Australie, un tel développement que l'exportation s'en fait aujourd'hui sur une grande échelle. Or, comme la récolte d'Australie commence juste au moment où prennent fin les expéditions d'Espagne, qui se font d'octobre à mai, les arrivages continueront maintenant en toutes saisons.

Foire de Cahors

La foire du 15 juin, dont la date coïncidait avec celle de Gourdon, n'a pas été très importante; cependant, il s'est traité assez d'affaires sur les divers marchés.

Bœufs ou vaches amenés, 600 environ. Le cours a été le même que celui de la dernière foire.

Les gras se sont vendus de 27 à 32 francs les 50 kilogrammes, poids vif, et les attelages, de 500 à 800 fr. la paire.

Moutons ou brebis amenés, 300 environ. Les gras ont été livrés à raison de 45 à 60 centimes le kilo, poids vif.

Les porcelets de deux mois valaient de 12 à 18 fr., suivant grosseur et qualité.

Blé en vente, 215 hectolitres; prix moyen, 18 fr. 50 l'hectolitre.

Mais en vente, 215 hectolitres; prix moyen, 11 fr. 25 l'hectolitre.

La place du Marché était bien approvisionnée en denrées de toutes sortes; il y avait une grande quantité de cerises et de fraises.

Les volailles se sont vendues de 0 fr. 55 à 0,60 la livre, et les poulets de 0 fr. 85 à 0 fr. 95 la livre; les lapins, de 1 fr. 25 à 2 fr. la pièce, suivant grosseur, et les œufs de 0 fr. 55 à 0 fr. 60 la douzaine.

LABASTIDE-MURAT

Le 10 juin dernier, jour de foire à Labastide-Murat, une rixe a eu lieu entre les sieurs B... et R... marchands. La gendarmerie a dû intervenir et a dressé procès-verbal.

Dans la nuit de ce même jour, à Labastide-Murat, une autre rixe a éclaté entre les nommés P. E., voyageur de commerce, R. A., propriétaire à Uzech, et J., maréchal ferrand à Labastide-Murat. La querelle, qui avait pris naissance dans un café, s'est continuée une partie de la nuit. Au lever du jour, les trois combattants, qui ne s'étaient pas ménagés les coups de poing, sont allés déposer une plainte au brigadier de gendarmerie qui leur a dressé procès-verbal.

CASTELNAU

La nommée Antoinette A..., a été arrêtée par la gendarmerie de Castelnau-Montriatier pour colportage d'allumettes de contrebande.

LAMOTHE

On signale la disparition de Lamothe-Dégagnac du sieur Coupeau, qui a quitté cette localité le 7 juin pour se rendre à Peyrilhes et qui n'a pas reparu ni donné de ses nouvelles.

Il a vendu, au prix de 250 francs, son cheval et sa voiture au sieur Dajean, aubergiste aux Ormeaux.

On se perd en conjectures.

GOURDON

Accident. — Les accidents de voiture deviennent de plus en plus fréquents dans notre bonne ville.

Dimanche dernier, vers sept heures, deux chevaux lancés au galop, attelés à une américaine et conduits par un nommé Castagné, domestique du sieur Rouleau, de Miramont (Lot-et-Garonne), après avoir failli écraser quelques personnes dans le parcours de l'hôtel de la Providence au Majou, ont renversé près du Café de Paris, le nommé Salvat Gérard, charpentier à St-Romain.

Sur cette partie de la ville, très fréquentée, de graves accidents étaient à craindre, lorsque M. Grenier, commissaire de police, s'est résolu à élaner à la tête des chevaux et est parvenu à les maîtriser.

Salvat en a été quitte pour quelques contusions sans gravité.

Incendie. — Dans la nuit du 9 au 10 courant, le feu s'est déclaré dans une grange située au Mas de Blazy, commune de St-Projet, et appartenant au nommé Jean Terrié. Les pertes, évaluées à 1,300 fr., sont couvertes par une assurance.

Attentat à la pudeur. — Dans la journée de lundi, plainte a été déposée à la gendarmerie de Gourdon, pour une tentative de viol commise sur la fille C... E., âgée de 14 ans, domestique à Payrignac, par le sieur M... A., terrassier au même lieu.

Aux cris poussés par la jeune fille, quelques voisins accoururent et administrèrent quelques coups de fourche sur les épaules de M... A. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Julien de Lagarde, ancien sous-préfet de Gourdon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé au château de Narbonne, près St-Céré, dans sa 80^e année.

Obligations à lots du canal de Panama

Sixième tirage. — Lundi à deux heures, au siège de la Compagnie, a eu lieu le sixième tirage des obligations à lots.

Il a été extrait de la roue 61 numéros, qui ont droit d'après leur ordre de sortie aux lots ci-dessous :

Le numéro 1,184,918 gagne 250,000 francs.
Le numéro 677,182 gagne 100,000 francs.
Les numéros 867,432 et 1,336,364 gagnent chacun 10,000 francs.
Les numéros 1,309,046 et 1,525,683 gagnent chacun 5,000 francs.
Les numéros 381,236 — 411,464 — 630,625 — 1,427,421 — 1,708,697 gagnent chacun 2,000 fr.
Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs.

| | | | | |
|--------|---------|-----------|-----------|-----------|
| 33,500 | 184,456 | 611,793 | 1,193,772 | 1,660,440 |
| 34,458 | 247,783 | 685,209 | 1,216,622 | 1,695,656 |
| 38,370 | 256,023 | 693,117 | 1,309,692 | 1,706,110 |
| 45,468 | 288,712 | 735,790 | 1,317,781 | 1,724,857 |
| 49,292 | 457,173 | 950,307 | 1,372,604 | 1,736,592 |
| 79,176 | 460,927 | 958,023 | 1,397,856 | 1,756,612 |
| 82,165 | 551,166 | 1,026,242 | 1,426,566 | 1,761,854 |
| 84,062 | 588,952 | 1,096,544 | 1,488,413 | 1,906,881 |

94,343 597,230 1,118,193 1,509,171 1,935,396
138,124 602,404 1,124,059 1,601,605 1,983,210

Le paiement des lots aura lieu à partir du 15 juillet prochain, au siège de la Compagnie.

Ce que deviennent les corps tombés à la mer

Quand un homme meurt à la mer, on le coud dans un sac, un boulet aux pieds, et après un mot d'adieu du capitaine et un salut du pavillon, on le laisse glisser dans l'abîme. Si le navire est sur les grands fonds, le cadavre descend à plusieurs milliers de mètres dans les eaux. Qu'advient-il de lui ? Son sort final, on le devine bien : il sera mangé ; mais qu'advient-il tout d'abord ? Soumis à des centaines d'atmosphères de pression, va-t-il se putréfier ou demeure-t-il dans le même état jusqu'à ce qu'il soit devenu la proie des bêtes dévorantes ?

Un savant, M. Régnard, s'est posé cette question, et pour la résoudre il a soumis des fragments de viande dans l'eau, au moyen d'un appareil spécial, à des pressions de 6 et de 700 atmosphères. Après quarante jours, il a retrouvé cette viande seulement un peu gonflée et blanchie à la surface mais à l'intérieur absolument saine et sans odeur. L'expérience de M. Régnard est très nette, très concluante et il est infiniment probable qu'en effet, dans les grands fonds de la mer, la substance des êtres ayant vécu n'est pas soumise aux mêmes décompositions qu'au voisinage ou au contact de l'atmosphère.

Mais qu'on n'aille pas croire, pour cela, que les cadavres des noyés et de toutes les bêtes mortes vont s'entasser au fond de la mer. D'autres bêtes sont là qui y mettent bon ordre et, comme sur terre, la faim est l'implacable souveraine à laquelle tout obéit jusqu'au plus profond des abîmes de l'océan. Et même les cadavres pourraient s'y putréfier qu'ils n'en auraient plus le temps. Ils sont certainement aussitôt mangés par des centaines de poissons voraces et des myriades de petits crustacés plus voraces encore, dont le formidable appétit est la garantie même de la pureté des eaux des mers.

LE CRIME D'ALBI

M^{me} Cassan arrêtée sous l'inculpation de complicité d'assassinat sur la personne de son beau-père, le docteur Cassan, n'a pas bénéficié, à l'heure présente tout au moins, d'une ordonnance de non-lieu et obtenu son élargissement comme on l'a dit. Cette erreur a été causée par le transfert de l'accusée à Toulouse, lequel transfert a eu lieu dans des conditions particulières et c'est ce qui explique l'idée partagée par bien des gens que M^{me} Cassan avait été mise en liberté.

Afin de dépister la curiosité des Albigeois qui continuent à se passionner beaucoup touchant cette affaire, la justice avait fait transporter la prisonnière dans une voiture de place depuis la prison d'Albi jusqu'à la gare de Marsac où elle a pris le train pour Toulouse, accompagnée de deux gendarmes. Arrivée à Toulouse, elle fut aussitôt écorchée à la prison Michel dans laquelle se trouve son coaccusé Durand, le domestique du malheureux docteur. Les magistrats toulousains chargés de l'instruction ont voulu avoir les deux accusés sous la main pour pouvoir les confronter quand il y aurait lieu.

Au départ d'Albi M^{me} Cassan s'est rencontrée sur le quai avec sa mère et sa tante ; son émotion a été très vive et elle s'est évanouie. Les deux femmes voulurent se porter à son secours, mais les gendarmes qui accompagnaient la prisonnière et dont la consigne était des plus sévères, durent les empêcher de s'approcher, et c'est eux-mêmes, transformés en infirmiers, qui donnèrent des soins à M^{me} Cassan et la firent très rapidement revenir à elle.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pendant la durée de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans délivrera, à toute personne qui en fera la demande, des Cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix prévus par son Tarif spécial A n° 3 pour les Cartes d'abonnement de cette durée.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les Cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

Excursions en Auvergne et dans le Limousin

Permettant de visiter le MONT-DORE, LA BOURBOULE, ROYAT, CLERMONT-FERRAND, NÉRIS et EVAUX, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre, des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 50 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

| | 1 ^{re} classe | 2 ^e classe |
|--------------|------------------------|-----------------------|
| Paris..... | 108 fr. | 81 fr. |
| Nantes..... | 125 | 96 |
| Angers..... | 116 | 87 |
| Le Mans..... | 114 | 85 |
| Tours..... | 100 | 75 |
| Blois..... | 95 | 71 |
| Orléans..... | 95 | 71 |

ITINÉRAIRE :

1° Les parcours entre le point de départ et Vierzon et vice-versa ;
2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygorande, Laqueuille (bains du Mont-Dore e

de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive ou Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers) Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours), peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des Billets de voyages circulaires ci-dessus ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1^{re} et de 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour attendre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du Billet d'excursion.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS essentiel. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris, — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa, Billets d'aller et retour réduits de 25 % valables pendant 3 jours.

SAISON THERMALE DE 1889

Pendant la Saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations, donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

BULLETIN FINANCIER

Du 17 juin 1889.

Le début de la séance a été excellent et tout faisait croire à un revirement en faveur de la hausse, et la facilité avec laquelle s'accomplissait la liquidation de quinzaine, le bon marché des reports venaient encore corroborer cet espoir. Berlin en a décidé autrement, et aux approches de la clôture, la baisse rapide et considérable des fonds russes a de nouveau annihilé toute tentative de reprise. On a reparlé de révolution en Serbie, de refus complet du gouvernement serbe de payer l'indemnité fixée pour la déposition de la Compagnie française. Mais le prétexte donné à la baisse est insignifiant et l'hostilité du marché allemand est la seule raison sérieuse de la fâcheuse allure du marché.

Nos rentes résistent vigoureusement au courant et conservent leurs cours de samedi. Le 3 0/0 finit à 80,30 ex-coupon de 0,75 ; le 4 1/2 clôture à 104,32. L'Extérieure est aussi très ferme à 75 9/16. Le Hongrois recule à 80 3/16. Quand aux fonds Russes, la fin de la Bourse a eu la tournure d'une vraie débacle et les vendeurs trouvaient difficilement une contre-partie à leurs offres. L'Italien faiblit à 96,85 fin courant. Les valeurs de Crédit sont moins atteintes et sont sans changements sur samedi. Foncier 1322, Suez 2342, Lyonnais 670, Banque de Paris 753. Les valeurs ottomanes s'alourdissent. La Banque ottomane 527, l'Egypte 457, le Turc 15,35, le Rio 270. Au comptant les obligations ch. argentins 5 0/0 sont à 455. On demande à 423 les obligations ch. Santa-Fé 5 0/0. La Galicie progresse à 38 francs.

BOURSE. — Cours du 17 juin 1889.

| | |
|-----------------------------------|----------|
| 3 0/0..... | 86 30 |
| 3 0/0 amortissable (nouveau)..... | 88 20 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | 104 35 |
| Actions Orléans..... | 1,345 00 |
| Actions Lyon..... | 1,320 00 |
| Action Panama..... | 52 50 |
| Obligations Orléans 3 0/0..... | 421 00 |
| Obligations Lombardes..... | 315 50 |
| Obligations Saragosse..... | 374 00 |
| Emprunt Russe 4 0/0 1889..... | 90 55 |

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, journal hebdomadaire. — Abonnements: Un an: France, 24 fr.; Etranger, 27 fr. (33^e année). Bureaux, 13, Quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 1681, 15 juin 1889. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Voyage de M. le président Carnot. — Le Shah de Perse à la cour de Russie. — Beaux-Arts: « Le Fil de la Vierge ». — Japon: La fête des cerisiers, à Moukodjina. — M. Richaud. — « Un Coquin d'oncle », nouvelle, par Ch. Le-grand. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Chronique du sport. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Gravures: Exposition universelle: Le théâtre annamite à l'Esplanade des Invalides. — Beaux-Arts: « Le Fil de la Vierge ». — L'histoire de l'habitation. — Russie: Le shah de Perse à Saint-Petersbourg. — Voyage de M. le président Carnot: Le séjour à Calais; Le séjour à Boulogne. — Japon: La fête des cerisiers à Moukodjina. — M. Richaud. Echers, par S. Rosenthal. — Rébus.

LE BON JOURNAL paraît le jeudi et le dimanche. Abonnements: Un an: France, 15 fr.; Etranger, 18 fr. Bureaux à la librairie C. Marpon et Flammarion, éditeurs. — (5^e année). Sommaire du numéro 332, 16 juin 1889. — Vast-Ricouard. Lami Boristène. — Charles Mérouvel. La Comtesse Hélène (suite). — Louis Enault. Le Château des Anges (suite). — Armand Silvestre. Rose de mai (suite). — H. Escoffier. Le Mercier de Lyon (suite). — Frédéric Soulié. Les Aventures de Saturnin Fichet (suite).

LA GRANDE REVUE, paraît deux fois par mois, les 10 et 25. Abonnements: Etranger, 35 fr.; France, 30 fr. Bureaux: Rue Halévy, 14, Paris. Sommaire du numéro du 10 juin. — L'Allemagne avant et depuis 1866. Robinet de Cléry. — Curiosités historiques. Alphonse Esquiros. — Questions maritimes. Mathurin Navicoll. — Le Trousseau d'Isoline. Marie-Anne de Bovet. — L'Inde antique. J.-T. Wheeler. — Hippolyte Hécuyer. Poésie. Edmond Fazy. — Le théâtre à vol d'oiseau. Arsène Houssaye. — L'offrande à la Déesse. Bernard Lazare. — L'Art étrusque. Erasmé. — Chronique politique. Aikoff. — Histoire au jour le jour. Alceste. — Carnet parisien. Barone de Spare. — Bulletin financier. E. Pelard.

Nouvelle prime gratuite offerte aux abonnés de la « Grande Revue »: Huit Tickets d'entrée à l'Exposition Universelle.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 1484^e livraison (15 juin 1889). — Six mois chez les Traras (tribus berbères de la province d'Oran), par Charles de Mauprix. — 1888. — Texte et dessins inédits. — Seize

gravures de Taylor, Th. Weber, P. Langlois et Y. Pränishnikoff. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 863^e livraison (15 juin 1889). Texte: L'Espave mystérieuse, par M^{me} de Nanteuil. — Buffalo Bill, par Robert Cazin. — Le mousse de Poryjion, par Henri Meyer. — Le Palais des Colonies à l'Exposition universelle, par Louis Sévin. — Dessins de: Ed. Zier, Myrbach, etc., etc.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE. H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

M. C. Bayet, dont la compétence en l'histoire de l'Orient latin est universellement connue et hautement appréciée, vient de publier une substantielle étude sur « l'Empire » et « l'Art byzantin », que nous signalons à nos lecteurs. Ils la trouveront dans la 187^e livraison de la « Grande Encyclopédie ».

Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 juin 1889. — C'est le chat, par Ad. Piazz. — Causerie sur l'Exposition Universelle, par Hip. Gautier. — La Science en famille, par S. Balthazard. — Le Dieu Peptus, par P. Jacob, bibliophile. — Lettres sur les Théâtres, par Henri de Bornier. — La vision de l'écolier puni, par Ernest d'Hervilly. — Chronique. Causerie de quinzaine. Douze jours à Londres, par C. Améro. — Pâturages, poésie, par M^{me} Drut-Fontès. — La Légende de Mercédès, par Pierre Perrault. — Correspondance et concours, par Eug. Muller. — Titre et table du 57^e volume. — Illustrations par E. David, Polpoit, A. Parys, J. Geoffroy, Blum, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Dictionnaire de Médecine et de Thérapeutique des D^{rs} Bouchut et Desprès. Série 13 à 16. Nous remarquons dans ses séries les articles suivants: « Hydropisie, Hypochondrie, Hystérie, Ictère, Infection, Intestins, Kaystes, Laryngite, Leucorrhée, Lumbago, Luxation, Massage, Ménin-gite, Mal de Mer, Métrite, Miasmes, Microbes, Migraines, Mort, Narcotiques, Nervosisme, Névralgie. 26 séries, la 1^{re} 25 c. les suivantes 4 franc. Une série par semaine chez Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, et chez tous les libraires.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. TOUTES PHARMACIES

Quelques lignes utiles

Pour avoir santé, gaieté, vivacité d'esprit, ayez toujours cerveau, estomac et ventre libres; et, pour cela, faites usage des PILULES GICQUEL si souveraines contre la constipation, source de tant de maladies. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies, migraines, des étourdissements, des congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les PILULES GICQUEL, à 1 fr. 50 la boîte.

A Toutes et à Tous!

C'est, en effet, une vérité reconnue que le précieux Elixir Dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Soulaix est indispensable à toutes et à tous... C'est le salut de l'enfant chez lequel le travail de la dentition s'opère et dont les douleurs sont calmées par quelques gouttes de l'Elixir... La jeune femme fière de la beauté de ses dents, sait bien que pour les conserver, il suffit qu'elle ne cesse pas de faire usage du fameux Elixir... des Moines Benedictins, et la dame âgée n'ignore pas d'avantage que c'est grâce à ce merveilleux produit, qu'elle pourra préserver ses dents et éviter la paralysie qui pourrait se produire par suite de mastication incomplète et de digestions laborieuses.

En présence de ces résultats bienfaisants, rien ne saurait détruire l'antique réputation de cet incomparable dentifrice qui remonte à cinq siècles et s'est répandu aujourd'hui dans toutes les parties du monde.

Beaucoup de jeunes gens sont étonnés de voir que les capsules de Santal du commerce ne donnent pas les mêmes résultats que celles de Midy. L'explication en est facile: le commerce vend sous le nom d'essence de santal des produits provenant de toutes variétés de bois de Santal, souvent vieux et altérés. M. Midy, au contraire, emploie exclusivement le Santal frais de Mysore, dont il a distillé cette année un million de kilogrammes. Cette essence fine, suave et pure, ne fatigue jamais l'estomac et guérit en 48 heures les affections qui exigeaient des semaines et des mois de traitement avec le copahu, le cubèbe ou les injections. Comme garantie, chaque capsule porte le nom Midy.

La statistique des médicaments employés dans les hôpitaux de Paris constate l'efficacité du traitement par le santal, si largement popularisé par M. Midy. En effet, la consommation du copahu et du cubèbe dans ces établissements, a diminué de plus de moitié tandis que celle de l'essence de Santal est en grande augmentation. Le Santal frais de Mysore que distille et emploie exclusivement M. Midy est celui qui produit les résultats les plus rapides; aussi faut-il exiger sur chaque capsule le nom de Midy.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors: chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors). La petite Carte de poche DU LOT

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for the Chemin de fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Capdenac, and other stations with departure and arrival times.

GUÉRISON CERTAINE de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX. Includes an illustration of a person's face.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES. Includes a small map illustration.

PÉPINIÈRE

de Vignes Américaines et de Vignes Greffées

CAHORS — Rue de l'Abattoir — CAHORS

Souscriptions aux plants greffés-soudés livrables dès l'automne prochain. — Prix selon choix du porte-greffe et du greffon.

Matériel de Greffage. — Machines à greffer

Couteau-greffoir (Kunde). — Pierre à aiguiser, du Levant. — Raphia. — Pince-Alliès, pour la greffe au bouchon.

Bouchons fendus, moyens 5 fr. 50 le mille. 1^{re} grosseur 6 fr. Fil de fer fractionné galvanisé ou recuit, au choix 1 fr. 25 le kilog.

Pulvérisateur (L'Eclair de Vermorel), modèle 1888, perfectionné et renforcé, cuivre rouge. Pulvérisation régulière et continue, travail rapide et parfait livrable après essai. Prix: 40 fr.

Sulfate de cuivre (1^{re} qualité), au cours. Soufre sublimé et trituré, raffiné, au cours. Eau Céleste, concentrée, 0 fr. 60 le litre. Echelas pour la vigne, toutes longueurs.

Ouvriers spéciaux pour le greffage sur table et sur place

PRIX MODÉRÉS

PRIÈRE DE S'ADRESSER A M. Louis ALAZARD, fumiste, 12, rue du Four Ste-Barbe CAHORS (Lot)

Vignes américaines

Grande quantité de boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE:

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

6 MILLIONS DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est pressé de rechercher par un assortiment très nombreux et variés, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Câbles, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

Le propriétaire-gérant, Layton.